Mangez fermier :

Les producteurs du département des Deux-Sèvres se mobilisent pour assurer une continuité de service auprès des consommateurs

Pendant cette période difficile et inédite, les producteurs du département des Deux-Sèvres, avec le soutien de la Chambre d'agriculture et du réseau Bienvenue à la Ferme, s'organisent pour fournir aux consommateurs des produits frais et de qualité, au plus près de leur domicile.

En vente directe au sein des fermes ou des magasins à la ferme ou dans les magasins de producteurs.

Vous pouvez retrouver les producteurs les plus près de chez vous sur :
https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/nouvelle-aquitaine
https://plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr/
www.monmarchelocal79.fr
Il est conseillé aux consommateurs de contacter les producteurs par mail ou téléphone avant de se déplacer sur les différents points de vente, afin notamment de s'assurer de leur ouverture et pour prendre connaissance des mesures d'hygiène et de sécurité mises en place sur le site.

Les marchés de plein vent ouvert sur dérogation.

Suite à un courrier envoyé à toutes les municipalités de la part des chambres consulaires, de l'Association des Maires et du conseil départemental, demandant de maintenir les marchés dans les communes, la plupart des marchés hebdomadaires ont été maintenus sur dérogation de la préfecture.
Retrouvez la carte de tous les marchés maintenus en Deux-Sèvres sur : https://deux-sevres.chambre-agriculture.fr/territoires/economie-de-proximite/circuits-courts-covid-19/

La grande distribution, les supérettes, les commerces alimentaires de proximité.

Ces commerces jouent la carte de la production locale en participant à l'écoulement des invendus des producteurs qui ont perdu leurs débouchés auprès des restaurants et de la restauration collective.
La Chambre d'Agriculture des Deux- Sèvres facilite la mise en contact des commerces avec des producteurs ayant des surplus de produits. Les citoyens retrouvent donc des produits locaux dans les commerces de proximité et les grandes et moyennes surfaces les plus près de chez eux.

Et pourquoi pas… Se faire livrer directement chez soi ?

Pour limiter précisément ces déplacements, en cette période de confinement, des outils de commande en ligne s'organisent pour des livraisons directement au domicile. Passez commande sur https://plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr/ et sur www.monmarchelocal79.fr

La chambre d'agriculture des Deux-Sèvres accompagne les producteurs pour faciliter leur inscription sur cette plateforme, et définir l'organisation logistique de la livraison (coûts, distance, …).

Contacts presse: Anaïs SOUCHET – anais.butet@deux-sevres.chambagri.fr – 06.76.46.80.57

Quel que soit le mode de commercialisation choisi, tous les producteurs sont engagés à maintenir l'approvisionnement des consommateurs et mettre en place des dispositifs sanitaires et spéciaux stricts :

- **Mise en œuvre des recommandations sanitaires** (gestes barrières, contact humain limité au maximum)
- **Faciliter l'accès aux produits** : commande, livraison, vente en ligne, horaires élargis, etc.

De nombreux agriculteurs sont prêts à vous faire découvrir leurs produits et leur travail au quotidien toute l'année, avec un engagement : vous permettre de manger quotidiennement de bons produits locaux et de saison. Et en plus, en consommant local, vous soutenez activement l'agriculture et l'économie locale de votre région.

Enfin, Bienvenue à la ferme rappelle que les activités pédagogiques et d'accueil à la ferme (ferme auberge, ferme pédagogique, gîtes et chambres d'hôtes) et notamment les événements prévus initialement dans le cadre du Printemps à la ferme sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du réseau a pour priorité la santé de tous et la limitation de propagation du virus et espère pourvoir accueillir de nouveau petits et grands, curieux de tous âges, le plus rapidement possible au sein de ses fermes. Un éventuel report des portes ouvertes Printemps à la ferme est envisagée à la date du 13 et 14 juin 2020.

Contacts presse: Anaïs SOUCHET – anais.butet@deux-sevres.chambagri.fr – 06.76.46.80.57